



PÔLE DE COOPÉRATION
DES ACTEURS DE
LA FILIÈRE MUSICALE
EN RÉGION SUD & CORSE

PROGRAMME D'ACTIVITE 2020

*Pour des politiques en faveur de la diversité musicale en
Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse*

SOMMAIRE

| | |
|--|----------------|
| 1 - Le PAM - Ses valeurs, ses objectifs, ses missions | 3 - 9 |
| 2 - Les Adhérents | 10 - 12 |
| 3 - Gouvernance et vie associative | 13 - 14 |
| 4 - Coopération | 15 - 16 |
| 5 - L'appui au territoire | 17 |
| 6 - Co-construction | 18 |
| 7 - Les dispositifs | 19 - 20 |
| 8 - L'information / valorisation | 21 - 22 |
| 9 - Les partenaires | 23 |

PAM - 16 rue du Jeune Anacharsis - 13001 Marseille – Tél 04 91 52 81 15
Association loi 1901 - code APE: 9412Z organisations professionnelles
Siren: 421 231 168 - Siret: 421 231 168 00079

1 - LE PAM - SES VALEURS, SES OBJECTIFS, SES MISSIONS

VALEURS

Le projet PAM est axé autour de valeurs communes

1. La défense de la création artistique indépendante et la diversité musicale
2. La diversité et l'accessibilité des publics
3. La solidarité et la complémentarité des acteurs professionnels de la filière musicale
4. La défense du développement économique du secteur musical, prenant en compte la gestion démocratique, la solidarité et la responsabilité dans la mise en place des actions, la gestion autonome et indépendante...
5. Le maillage territorial des acteurs professionnels et l'aide à la structuration du secteur sur l'ensemble de la Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse
6. La valorisation et la durabilité des compétences des acteurs de terrain
7. Le renouvellement des métiers de la filière musicale et l'innovation, en adéquation avec les mutations du secteur

OBJECTIFS

Ce réseau régional a pour but de structurer durablement le secteur des musiques actuelles et de la musique enregistrée en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse, et d'en favoriser le développement.

Les statuts de l'association, indiquent que l'objet du Pôle est de favoriser la prise en compte et le développement, à travers la diversité des initiatives, du champ des musiques dans les politiques publiques.

Son champ d'action s'étend du régional au national et à l'international dans le cadre de projets menés pour le rayonnement des artistes et des structures hors région.

Le PAM est :

- Un outil de coopération de la filière, opérateurs & artistes
- Un outil de structuration du champ des musiques sur le territoire
- Un outil de représentation de la filière opérateurs & artistes sur et à partir du territoire
- Un outil d'information et de formation, notamment en produisant, organisant et diffusant un programme d'animation / actions communes

Pour :

1 - Renforcer le soutien des projets artistiques et culturels

- Encourager et favoriser la création
- Promouvoir et diffuser les œuvres et les projets existants
- Accompagner la professionnalisation des acteurs et mettre à disposition les outils nécessaires
- Valoriser le patrimoine musical régional auprès des publics
- Sensibiliser les publics aux métiers de la musique indépendante

2 - Participer à la définition des politiques publiques

- Instaurer un dialogue régulier avec les représentants des institutions (collectivités territoriales, ministères, institutions européennes, syndicats, sociétés civiles, fédérations...), qu'elles dépendent du champ culturel et de la communication ou d'autres champs d'action (développement durable, économie, tourisme, vie associative...)
- Être représentatif de la filière en région dans le cadre de nos travaux en lien avec nos partenaires inter-réseaux régionaux, syndicat de filière SMA, fédérations nationales FELIN, Eiffel, MMFFrance, CALIF, CDID

3 - Développer l'innovation économique, sociale et culturelle

- Croiser les actions des réseaux en alliant les esthétiques et les spécificités professionnelles de chacun
- Imaginer et/ ou développer des outils alternatifs (financiers, administratifs, de diffusion, etc.)
- Instaurer et maintenir un cadre d'activité pérenne, efficient et humain (mutualisation, optimisation des compétences...)
- S'adapter aux mutations, être précurseur et prendre les initiatives nécessaires au développement de notre secteur d'activité

4 - Consolider l'expertise et la qualification des membres des réseaux

- Assurer une veille économique et sociale des membres de chacun des réseaux
- Être à l'écoute, analyser et appréhender les problématiques communes
- Valoriser les acquis et développer les compétences des équipes

Le Pôle n'intervient, dans l'accomplissement de son objet, qu'en subsidiarité de ses membres, et en synergie avec eux.

Le Pôle rassemble une grande diversité d'acteurs : producteurs phonographiques, labels indépendants, éditeurs musicaux, tourneurs, managers, producteurs de spectacles, lieux de diffusion, répétition, enregistrement, formation, information, festivals, disquaires...

En résumé...

Le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse est un outil de coopération entre les structures adhérentes. Il sert à mutualiser, partager, valoriser, informer, accompagner, observer, coordonner, préconiser, sensibiliser, développer des actions collectives, dépassant les frontières notamment régionales.

MISSIONS

Les missions du Pôle n'ont pas pour objet de se substituer aux actions menées aujourd'hui sur le territoire régional. Nous avons pour volonté de rester à l'écoute de futures collaborations ou rapprochements à venir qui pourrait donner à notre territoire musical, toutes les chances de son développement.

1 - Animation de la filière régionale et représentation du territoire au niveau national et à l'international

Cible : les représentants politiques (collectivités territoriales, État, Europe) et les partenaires privés (sociétés civiles et autres organismes privés)

Objectifs : participer à la définition des politiques publiques en valorisant à la fois et de manière croisée des problématiques de filière et d'esthétiques. Il s'agit également de valoriser l'ensemble des compétences au sein du réseau.

Missions :

- Conseiller, observer et sensibiliser les partenaires
- Être force de propositions auprès des collectivités et répondre à des appels à projets
- Assurer le relais entre les membres du réseau et les collectivités
- Représenter les membres du réseau au sein de commissions consultatives

La première mission du Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse est la représentation des acteurs fédérés, dans leur diversité, auprès d'interlocuteurs professionnels et institutionnels, en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur notamment.

Le Pôle a pour objet de favoriser la prise en compte et le développement des pratiques actuelles de la musique dans les politiques publiques sur ce territoire.

Dans ses relations avec les pouvoirs publics, le Pôle apporte son expertise et sa connaissance des acteurs de la filière, connaissance précieuse dans l'appui à la construction des politiques publiques.

Le Pôle agit dans une optique de transparence et de processus permanent de concertation et de co-construction entre les acteurs « du terrain » et les pouvoirs publics.

Le mode de structuration des acteurs de la filière musicale en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui s'appuie sur une vraie dynamique collective et riche de propositions à l'échelle régionale, doit être considéré par les institutions comme un véritable atout dans la perception de leur territoire d'intervention et la construction de ces politiques publiques.

2 - Aide à la structuration professionnelle - Soutien aux artistes et opérateurs du territoire

Cible : L'ensemble des acteurs rentrant dans le champ de la filière visée (producteurs phonographiques, labels indépendants, éditeurs musicaux, bookers, managers, lieux de diffusion, festivals, disquaires, innovation/ numérique...

Objectifs : « renforcer le soutien des projets artistiques et culturels » et « consolider l'expertise et la qualification des membres des réseaux »

Missions :

- Repérage des groupes du territoire, mise en œuvre des compétences de chacun des réseaux et articulation pour faire émerger, développer et circuler les artistes et œuvres du territoire.
- Participation au développement des structures. Les structures de terrain sont les interlocuteurs privilégiés des artistes qu'ils accompagnent, produisent et diffusent.
- Le Pôle dans une logique de mutualisation, développe des dispositifs de repérage, d'accompagnement et de production des groupes de son territoire.

Le Pôle de coopération des Acteurs de la filière Musicale en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse a pour objectifs de :

- Favoriser l'insertion professionnelle d'artistes de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
- Accompagner l'organisation de formations par les réseaux et les acteurs de terrain
- Soutenir et mener des actions en faveur de la circulation des artistes, dans le cadre notamment de tournées régionales, inter-régionales, de la représentation des artistes sur des événements prescripteurs nationaux et internationaux, du repérage régional dans le cadre de l'Antenne Paca / Corse des iNOUÏs du Printemps de Bourges...
- Mener une veille informative : administrative, juridique et politique

- Procéder au recensement et mise à disposition d'informations et de ressources (portail internet, documentation, annuaires, rendez-vous individuels)
- Mener des groupes de travail (collèges métiers) afin d'identifier et de répondre aux problématiques repérées sur le territoire.
- Mener des chantiers : en faveur de la diffusion des œuvres, sur les réseaux de distribution des œuvres numériques et physiques (commerces culturels de proximité, plateformes de distribution et diffusion), dans les médias, en faveur de la gestion des droits et placement des œuvres.
- Favoriser le développement des structures professionnelles de l'industrie musicale à l'export par un soutien sur les salons professionnels liés à la musique enregistrée, la synchronisation, l'édition, le spectacle vivant.
- Soutenir la filière industrie musicale indépendante dans le cadre de ses actions de lobbying auprès de la Direction Générale des Médias et des Industries Culturelles du Ministère de la Culture, des syndicats de producteurs et sociétés civiles, en lien avec la fédération FELIN (dispositifs de soutien, IFCIC, crédit d'impôt...)

3 - Appui aux territoires

- Définition des compétences pour les moyens d'intervention
- Les compétences en expertise
- Ressources incontournables

4 - Développement des publics

- Axe jeune public
- Les salles et leurs écrans
- Les publics empêchés qui ne vont sur aucun lieu (les lieux hors les murs, les collèges, les lycées, bibliothèques etc...)
- Education des publics sur le rôle des métiers de la filière et chaîne de valeur de la musique.

5 - Coopérations régionales, inter-régionales, nationales et internationales

Cible : les adhérents des réseaux, les réseaux eux-mêmes et les professionnels du secteur

Objectifs : « renforcer le soutien des projets artistiques et culturels », en aidant à exporter les artistes régionaux et en valorisant le territoire régional

Missions :

- Favoriser les déplacements sur les salons et événements à portée nationale et internationale
- Favoriser la circulation des artistes au niveau national et international
- Collaborer avec des organisations telles que Ubifrance, Zone Franche, Bureau Export, l'Institut Français, etc
- Organisation de rencontres professionnelles ouvertes à l'ensemble de la filière

6 - Parcours d'accompagnement

Cible : les artistes (et leurs partenaires professionnels) dans une logique de professionnalisation

Objectifs : « renforcer le soutien des projets artistiques et culturels »

Missions :

- Coordonner des dispositifs régionaux existants et futurs
- Orienter les artistes sur les dispositifs menés par les professionnels régionaux, qu'ils soient membres ou non-membres du réseau
- Mettre en synergie les dispositifs mis en place par les structures locales dans le but d'optimiser les parcours suivis par les artistes/groupes bénéficiaires
- Mettre en œuvre un accompagnement personnalisé en fonction de l'avancement et des objectifs des projets
- Développer une réflexion collective avec les structures d'accompagnement dans le but d'améliorer la cohérence entre les dispositifs et d'optimiser les retombées

7 - Observation -Analyse

Cible : Les membres du réseau et le réseau lui-même

Objectifs : « développer l'innovation économique, sociale et culturelle », « consolider l'expertise et la qualification des membres des réseaux »

Missions :

Les structures de terrain ont besoin d'éléments quantitatifs et qualitatifs pour se situer et évaluer leur activité.

Le Pôle est disponible pour assister, partager l'information et participer aux enquêtes menées par les agences et réseaux de musique actuelle dans le cadre de sa mission d'analyse à l'échelle régionale ou nationale sur les champs diffusion et musique enregistrée.

L'objectif du Pôle est de disposer de chiffres précis, notamment sur l'économie des structures de musiques actuelles et musique enregistrée, les emplois au sein de ces structures, la fréquentation des publics, les différents soutiens publics afin de :

- Nourrir les enquêtes statistiques menées au niveau régional et/ ou national par les fédérations nationales comme la FEDELIMA ou la FELIN, et régionale avec l' Arcade.
- Mieux identifier les besoins au sein des structures et orienter plus finement les projets des réseaux.
- Aider les pouvoirs publics à élaborer des politiques culturelles en phase avec la réalité du secteur des musiques en Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur.

8 - Médiation / Prévention

Cible : Le public, les artistes, les professionnels de la filière et les partenaires

Objectifs : « renforcer le soutien des projets artistiques et culturels », « valoriser le patrimoine musical régional auprès des publics », « sensibiliser les publics aux métiers d'artisans de la musique et à la musique indépendante »

Missions :

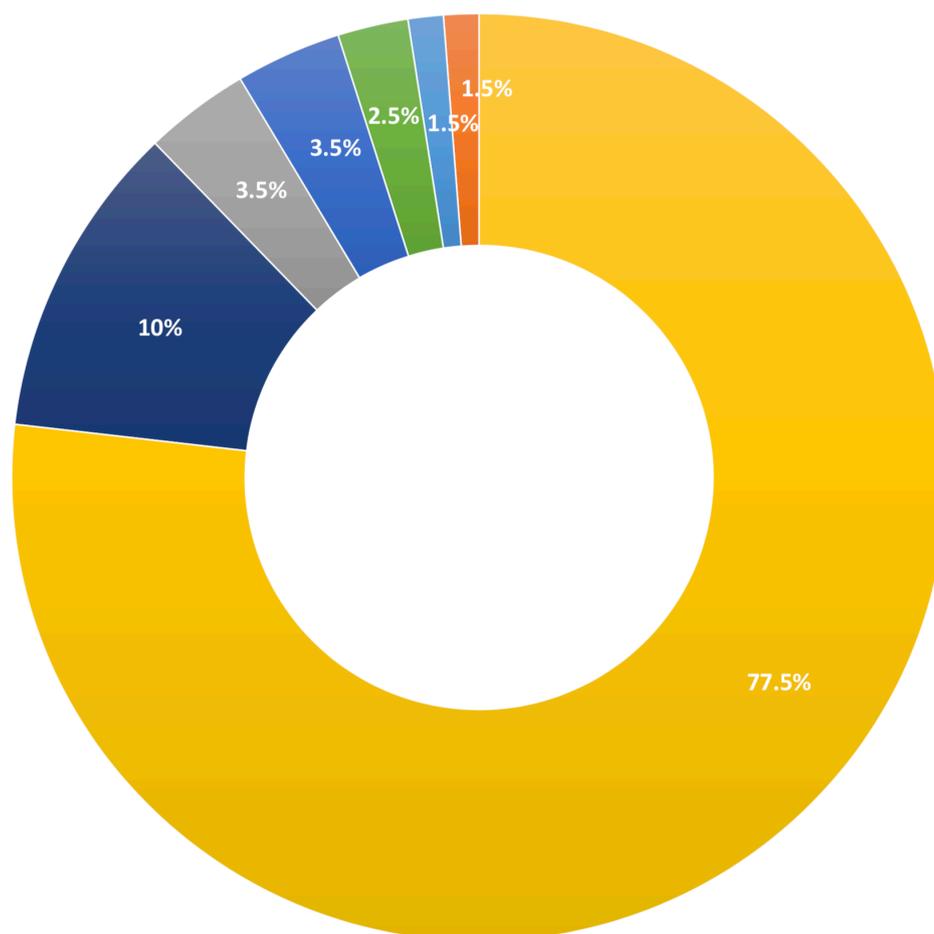
- Sensibiliser l'ensemble des cibles décrites ci-dessus aux enjeux du milieu de la musique
- Connaissance de la chaîne des métiers liés à la musique, partage de la valeur sur la diffusion des œuvres, importance des esthétiques et de la diversité musicale...
- Risques inhérents liés à l'écoute et à la consommation de la musique : risques auditifs, téléchargement illégal...
- Dispositif Agi-Son

2 – LES ADHÉRENTS

Dans son positionnement stratégique, son mode de gouvernance comme dans les actions qu'il met en œuvre le PAM est avant tout l'addition de la volonté de ses adhérents d'œuvrer dans le sens de l'intérêt général. Répartis sur l'ensemble de la Région Sud & Corse, ceux-ci sont bien plus qu'un maillage territorial : ils représentent la force, la diversité et les potentialités de l'écosystème des musiques de notre territoire.

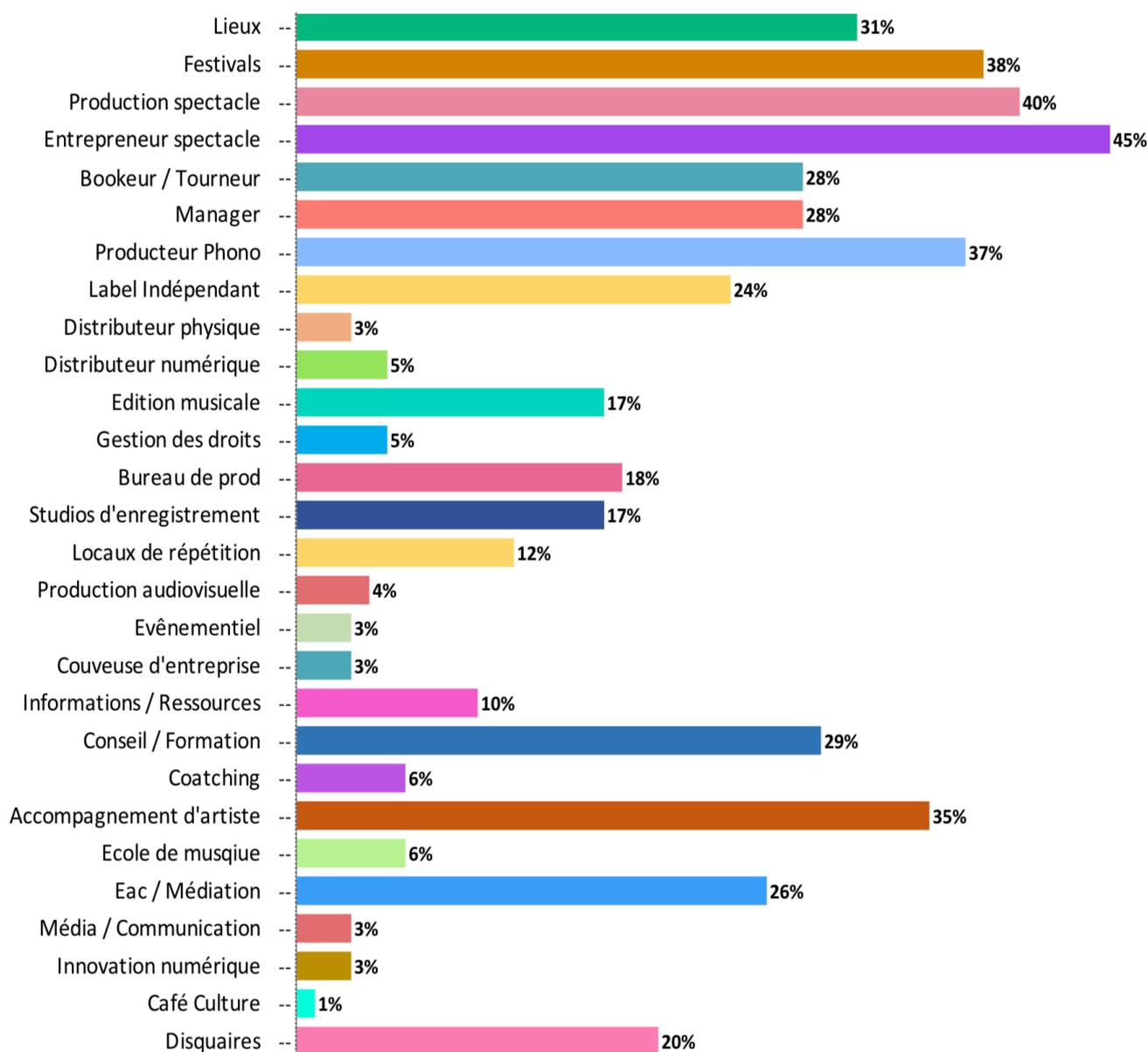
Quelques chiffres parlants :

ADHÉRENTS – SITUATION GÉOGRAPHIQUE



■ Alpes de Haute Provence ■ Hautes Alpes ■ Alpes Maritimes ■ Bouches du Rhône ■ Corse ■ Var ■ Vaucluse

ADHÉRENTS – ACTIVITÉS



A noter :

- 3. 8% des structures adhérentes pratiquent simultanément plus de 10 activités
- Très forte évolution par rapport à N-1 des activités d'**Edition musicale**, de **Formation**, d'**Accompagnement d'artiste** et de **Médiation**

LES ADHÉRENTS DU PÔLE À CE JOUR

3173 . Agesca / PIM . AIM/Festival de Musique de Chambre . AJMI . ALF Music . AMI . Arts et Musiques en Provence . Backdoor . BAM (La Boite à Mus') .Body N Voice . Boumqueur Edition . Cabaret Aléatoire. Café Provisoire/MJC Manosque . Charlie Free . Chinese Man Records . Cie Nine Spirit . Cola Production . Comparses et sons . Coriace . Cylid/I.O.T Records . D'Dicace . Ecllosion 13 . Emouvance . EspaceJulien . Etincelles Productions . Forum des Jeunes et de la Culture de Berre l'Etang . Free Monkey Records . Imago Records & Production . Indalo . Inoove/Green Fest . Intemexterne.It's Ok ! . Joke and Buzz . L'Embobineuse . La Boîte à Musique . La Clique Production . La Face B/MJC du Briançonnais . La Meson . La Plage Sonore / Cooksound Festival . La Roda . Latinissimo/Fiesta des Suds . La Gare de Coustellet . La Tangente/MJC Picaud. Le Cri du Port. Le KFé Quoi. Le Moulin . Le Petit Duc . Le Nomad'Café. Les Passagers du Zinc. Les Suds à Arles. Le Rezo (5 adhérents en Corse) . Limitrophe Production . Make Me Prod . Manivette Records / Les Editions du Gabian. MCE Productions . MJC de Venelles . Mus' Production . Musical Riot. Musikovent . Naï No Records . Nerves Wos. Nomades Kultur. Nuits Médis . Onde Music . One Kick Music. Orane / Marsatac. Orizon Sud. Picante . Piment Rouge Production . Pro-Fusion Multi-Cultures . Pulp Music . Salon de Musique / IMPF . Sonica Vibes . Soundbirth . Sud Culture . Tandem . Tom Sound Production . Transfuges . Transubtil . Umanoïa.Village 42 / Jardin Sonore . VLB Recordings . Ze Bourgeois

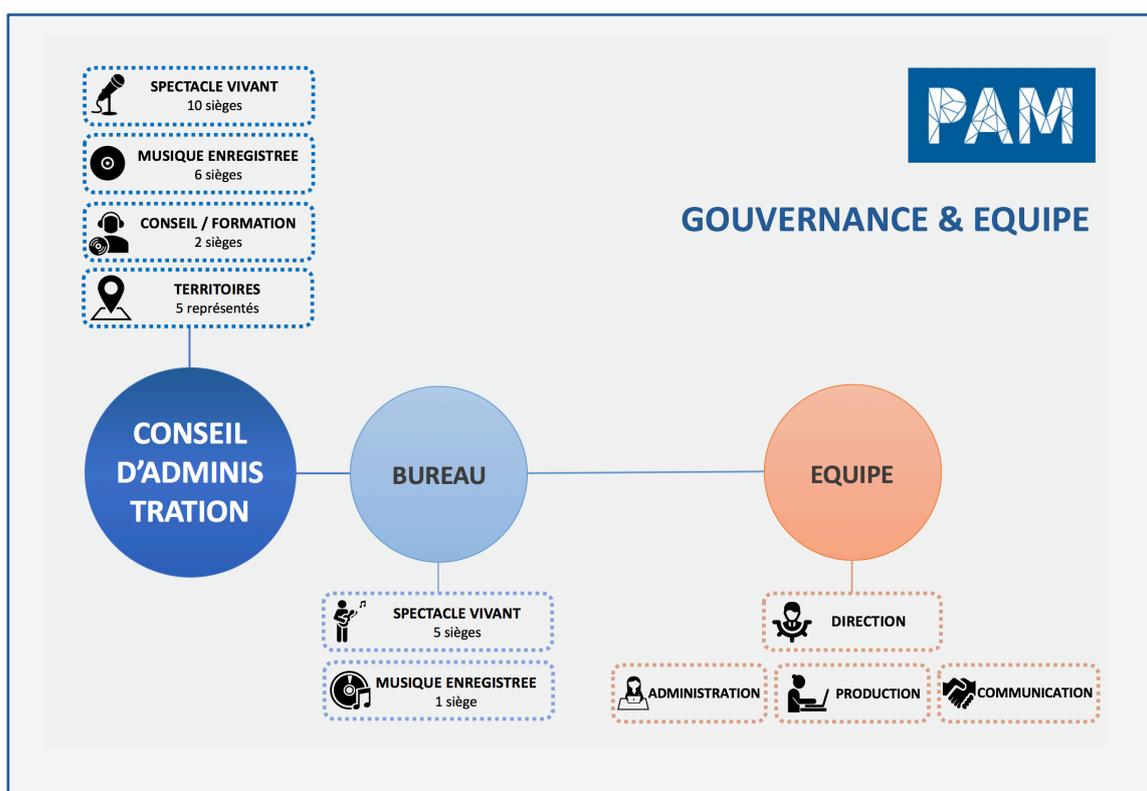
Disquaires affiliés CALIF

Arpège Musiques - Galette Records - Discotis - Lollipop Music Store - Sabre Tooth - Cut & Mix - Extend & Play - Le Collectionneur - Librairie Actes Sud - Sonic Import - Hit Import - La soupe de l'espace - L'introuvable - General Music - Mod Disc – La Cellule Records - Cosmic Trip - CD DVD Vibrations (Corse) - Chorus (Corse)

3 - GOUVERNANCE ET VIE ASSOCIATIVE

GOUVERNANCE

- 4 séances de conseil d'administration / an
- 4 réunions de bureau / an
- 2 commissions finances / gouvernance/ an
- 1 assemblée générale / an



COLLÈGES DE TRAVAIL

4 collèges / rencontres trimestrielles
Minimum 10 adhérents engagés par collège

- Collège 1** Accompagner, produire, diffuser
- Collège 2** Représentation de la filière
- Collège 3** Innovation, numérique
- Collège 4** Actions culturelles

EQUIPE

1 réunion équipe / quinzaine

4 - LA COOPERATION

En lien avec le secteur professionnel, les partenaires publics et territoriaux, les organisations professionnelles et syndicales, les artistes, le PAM développe les missions qu'il s'est données pour un soutien à la filière professionnelle en région, une co-construction des politiques publiques, une visibilité du régional à l'international.

RESEAUX TERRITORIAUX - FEDERATIONS NATIONALES

Les Pôles et Réseaux fédèrent les acteurs de toutes les musiques dans les régions. Ils favorisent la prise en compte de l'ensemble de l'écosystème musical par les pouvoirs publics et rendent possible des coopérations sur de nombreux enjeux culturels, économiques et sociaux. Ils créent des espaces pérennes de dialogue et sont force de propositions concernant l'émergence artistique, les droits culturels, les pratiques, le développement territorial, l'emploi, la formation, l'entrepreneuriat, le financement, l'économie de la filière, la prévention, la responsabilité sociale.

Au sein des réseaux territoriaux, les acteurs s'organisent pour une prise en compte plus fine des réalités de la filière musicale et agissent ensemble pour co-construire des politiques publiques ambitieuses et renouvelées.

Si les pôles et réseaux se sont constitués progressivement dans des contextes différents, leurs similitudes sont de plus en plus fortes.

La réorganisation récente des régions a favorisé depuis deux ans des dynamiques de regroupement et une forte ouverture des réseaux. Cela démontre la volonté des acteurs musicaux de se regrouper dans leur diversité pour travailler ensemble, en complémentarité et dans le prolongement des structurations nationales.

Dans le contexte actuel, les Pôles et réseaux régionaux renforcent leur coopération, leurs échanges et mettent en avant les potentialités existantes en termes de mobilisation des porteurs de projets, d'accompagnement des initiatives, de soutien aux démarches vertueuses et coopératives. Ils rappellent l'importance d'agir en proximité, tout en dialoguant à l'échelon national. Ils contribuent collectivement à faire progresser les pratiques.

Les conventions et contrats territoriaux de filière, dispositifs cafés-cultures, la prise en compte des structures de production et de développement d'artistes, les méthodes d'observation et démarches responsables sont autant de thèmes sur lesquels les pôles et réseaux régionaux ont su faire la démonstration de la maturité des acteurs musicales actuelles.

LES PARTENAIRES

Réseaux régionaux / coop.réseaux

Grand Bureau (Auvergne-Rhône Alpes) - La Fema (Bourgogne-Franche Comté) - Après Mai (Bretagne)- Le Collectif des Festivals (Bretagne) – La Fraca-ma (Centre-Val de Loire) - Polca (Grand- Est) - Haute Fidelité (Hauts de France) - Le Rif (Ile de France) - PRMA (La Réunion) - Rman (Normandie) - Le Rim (Nouvelle Aquitaine) - Octopus (Occitanie) - Le Pam (Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur & Corse) - Le Pôle (Pays de Loire)

Fédérations nationales et syndicats

FELELIMA, FAMDT, FERAROCK, Grands Formats, AJC, FELIN, EIFEL, CALIF, Profedim SMA...

LES CHANTIERS COMMUNS

- Contrats de filière,
- Centre National de la musique,
- Etude nationale avec focus régional « Le développement d'artistes »,
- La distribution,
- Le crédit d'impôt...

LES SEMINAIRES DE TRAVAIL

Les adhérents du PAM se donnent rendez-vous pour un séminaire régional dans le but de faire mieux connaissance à l'échelle de la région et de réfléchir ensemble aux perspectives du réseau localement.

5 – L'APPUI AU TERRITOIRE

DES TEMPS COLLECTIFS

Le PAM met en place des temps de rencontre entre les acteurs de la filière. Rencontres professionnelles, conférences ou journées rencontre / formation. Intervention de spécialistes sur un sujet spécifique - transfert de connaissance auprès des acteurs locaux, partages d'expériences.

L'APPUI INDIVIDUEL

Rendez-vous conseils aux acteurs et artistes. Rendez-vous de travail autour du projet de la structure : administratif, comptable, gestion de projet, communication, diffusion, recherche de partenaires...

L'ACCOMPAGNEMENT DES ADHERENTS

Répondre aux besoins précis d'une structure, problématiques conjoncturelles ou structurelles, stratégiques, administratifs.

Cet appui individuel peut être directement mené par les salariés ou par une ressource externe. Le PAM peut également venir en appui aux adhérents sur leur territoire en les accompagnant dans leurs relations avec les partenaires publics.

Dans tous les cas, cet appui requiert des qualifications spécifiques et la mise en action d'un réseau de compétences pour répondre au mieux aux problématiques soulevées.

PRESENCE ET RELAIS TERRITORIAL

Pour mener à bien ces actions, et être au plus proche des acteurs de nos territoires, le PAM fait en sorte de sillonner régulièrement le territoire à la rencontre des structures.

6 - CO-CONSTRUCTION

CO-CONSTRUCTION DES POLITIQUES PUBLIQUES

Concertations territoriales
Contrats de filière
Représentation et rencontres professionnelles

VALORISATION DES INITIATIVES ARTISTIQUES ET CULTURELLES

Circulation des œuvres et des artistes
Représentation de la filière

ACTIONS CULTURELLES - REDUCTION DES RISQUES – PREVENTION

Campagnes et actions de prévention en lien avec Agi - Son

7 - LES DISPOSITIFS

ACCOMPAGNEMENT D'ARTISTES

Le PAM mène des actions en faveur de la circulation des artistes sur des événements prescripteurs (festivals, salons professionnels) offrant une forte visibilité auprès du public, des médias et des professionnels du secteur.

Présence sur des événements tels que : Les Bars en Trans à Rennes, MaMA Event Paris, Printemps de Bourges, CrossRoad Festival...

ANTENNE PACA DES iNOUis DU PRINTEMPS DE BOURGES

Le PAM est porteur de l'antenne PACA des iNOUis du Printemps de Bourges dont la coordination est assurée par Charlie Maurin de Tandem (Toulon)

Le Printemps de Bourges s'est doté d'un dispositif national et original de repérage et de sélection des talents de demain qui s'appuie sur 28 antennes régionales et 5 conseillers artistiques : Les iNOUis du Printemps de Bourges Crédit Mutuel.

Sa mission est de repérer les jeunes artistes ou groupes rock, chanson, électro, hip hop et crossover dans le but de les présenter au public du festival Printemps de Bourges et aux professionnels de la musique.

Un accompagnement au développement du projet artistique est également proposé aux 8 lauréats Paca des auditions live.

QUART2TOUR

Quart2Tour est une opération de soutien à la diffusion et à la promotion d'artistes régionaux en développement.

Quart2Tour permet ainsi la circulation de ces artistes au sein de notre Région pour mieux exister ailleurs.

Quart2Tour, c'est chaque année, une dizaine d'artistes sélectionnés pour un total de 40 concerts prévus sur la saison.

DISQUAIRE DAY

Le Disquaire Day / Record Store Day est, à l'échelle planétaire, le plus grand événement consacré à la musique enregistrée et le seul à rassembler l'ensemble des acteurs de la filière musicale. C'est une journée où les disquaires indépendants sont mis à l'honneur. Chaque année, des centaines de vinyles inédits en édition limitée, productions françaises ou internationales, sont proposés au public chez les disquaires.

Tout au long de cette journée de nombreux artistes participent à des showcases, rencontres, dédicaces,... Les Disquaire Day Nights, concerts de clôture de la journée, sont organisées partout en France.

Le PAM, antenne du CALIF (Club Action des Labels Indépendants Français) en région PACA & Corse, organise le Disquaire Day / Record Store Day.

DEVELOPPEMENT A L'INTERNATIONAL SOUTIEN A L'EXPORT

Le PAM favorise le développement des structures adhérentes à l'export par un soutien sur les salons professionnels : aide à la mobilité sur les salons nationaux et internationaux, et accompagnement sur les prises de rendez-vous et mises en relation, ...

Le PAM et ses membres sont présents chaque année sur de nombreux marchés : Reeperbahn Festival (Berlin), Canadian Music Week (Toronto, Canada) - SXSW (Austin, États- Unis) - Jazzahead! (Brême, Allemagne) - Classical:NEXT (Rotterdam, Pays- Bas) - Midem (Cannes, France) - MaMA Event (Paris, France) - Womex (Itinérant) - Bis de Nantes (Nantes, France) ...

RENCONTRES PROFESSIONNELLES

Les Rencontres professionnelles du Pam invitent les acteurs du spectacle vivant et de l'industrie musicale, à se retrouver autour d'une thématique commune portant chaque année sur des sujets d'actualité ou des problématiques métiers.

SOUTIEN A LA DISTRIBUTION INDEPENDANTE

Le PAM, antenne du CALIF en région, favorise le soutien aux disquaires indépendants et aide à l'implantation de nouveaux commerces culturels de proximité en région PACA.

Il aide à la diffusion des productions sur le réseau des disquaires indépendants et participe au « Disquaire Day / Records StoreDay ».

8 – L'INFORMATION / VALORISATION

INFORMATION

En 2019, le réseau a poursuivi le développement de sa communication, en interne et en externe afin de valoriser au mieux les activités des adhérents et celles du réseau, en développant de nouveaux supports et en améliorant les outils existants.

Les newsletters internes et externes

- Les activités des adhérents
- Les invitations du groupement
- L'actualité du secteur
- La vie de l'association
- Les évènements du PAM

Le site du PAM

www.le-pam.fr

Véritable carte de visite du réseau, il a pour objectif d'être une vitrine des missions du PAM :

- son actualité
- la valorisation de ses adhérents et de leurs projets
- la valorisation des travaux effectués en partenariat avec les réseaux régionaux et fédérations nationales partenaires.

Les réseaux sociaux

- Facebook- Twiter - LinkedIn

Les documents de communication évènementiels

Affiches - Programmes - Flyers - Stickers - Teasers

L'alimentation d'un Basecamp

Outil participatif ouvert à la réflexion des adhérents pour l'évolution du projet PAM et l'échange d'informations.

4 collèges de travail ouverts à réflexion en ligne

| | |
|------------------|---------------------------------|
| Collège 1 | Accompagner, produire, diffuser |
| Collège 2 | Représentation de la filière |
| Collège 3 | Innovation, numérique |
| Collège 4 | Actions culturelles |

LE PAM PORTEUR D'ANTENNES ET SES MANDATS

Le PAM porteur d'antennes

- iNOU'is du Printemps de Bourges
- CALIF (Club Action des Labels et disquaires indépendants français°)
- EIFEIL (Fédérations des éditeurs indépendants français)

Les mandats du PAM

- Membre du conseil d'administration de la FELIN (Fédération des labels indépendants français) – Secrétaire adjoint
- Membre du conseil d'administration du CALIF - Secrétaire
- Membre du conseil d'administration de EIFEIL

9 - LES PARTENAIRES

La réalisation des actions précitées nécessite de faire converger les compétences et les moyens existants sur l'ensemble de la région. Ce projet présente donc les partenariats privilégiés aboutis et souhaités.

Les partenaires régionaux

- L'Agence régionale Arcade
- Le PIM
- L'AMI
- Pôle Culture et Patrimoine
- Les partenaires du numérique et des nouvelles technologies
- Le Primi

Liste non exhaustive.

Les partenaires institutionnels

- Région Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
- DRAC Paca
- Ville de Marseille
- Conseil Départemental des Bouches du Rhône

Les partenaires nationaux

CALIF (Club Action des Labels Indépendants Français), EIFEIL (Fédération des Editeurs de musique indépendants français), FELIN (Fédération des labels indépendants français), MMFFrance (Fédération des managers français), Réseau Printemps, SMA (Syndicat Musiques actuelles) - Zone Franche (Réseau des musiques du monde), Bureau Export, BusinessFrance.

Fait à Marseille, le 16 septembre 2019

Le Président,
Thierry Noygues



Le Secrétaire,
Claude Freissinier

